

Fonctionnement des volières du terrain de Saint-Jean-de-Matha

- Vous avez la chance d'avoir accès à des oiseaux de qualité grâce à la coopération de L'Association du chien d'arrêt de Lanaudière et du Club de l'épagneul français.
- Vous devez être membre du L'Association du chien d'arrêt de Lanaudière ou membre du Club de l'épagneul français pour avoir accès aux volières.
- Vous devez avoir un permis de chasse aux petits gibiers en règle si vous voulez abattre des oiseaux.
- Les oiseaux doivent être utilisés au terrain de Saint-Jean-de-Matha seulement.
- Un colin ou une bartavelle qui a été sorti d'une volière ne peut y être remis même si vous jugez qu'il est en bon état. Cet oiseau a subi un grand stress et pourrait trépasser dans les jours qui suivent. En plus de la perte financière, ce cadavre se veut une source de contamination qui pourrait engendrer de la maladie dans la volière. Vous pourrez le rapporter chez vous ou encore mieux le revendre à un autre membre qui l'utilisera au champ.
- Un pigeon qui est sorti de la volière no.3 peut y être remis si vous jugez qu'il est en bon état.
- **Sur tout ne jamais mettre des colins dans la volière no.1 qui viendrait de l'extérieur du terrain (surtout pas de Bellhumeur) ou de la volière no.2 .**
- **Seulement les colins provenant directement de La ferme du Platon peuvent être placés dans la volière no.1**
- Le paiement Interac est privilégié pour payer vos oiseaux.
 - Envoyez votre virement Interac à lauzon_jf@videotron.ca.
- Vous pouvez payer vos oiseaux en argent à un membre du CA de IACAL ou du CEF.
- Vous pouvez laisser votre paiement dans le « guichet » de la volière. Des enveloppes sont normalement disponibles pour mettre votre argent. Vous devez écrire votre nom, le nombre et les espèces d'oiseaux utilisés sur l'enveloppe.
- Les colins sont vendus au prix unitaire de 7\$.
- Vous pouvez acheter 3 oiseaux pour 20\$.
- Les pigeons sont vendus au prix unitaire de \$8.00
- S'il y a lieu, enlevez les oiseaux morts des volières pour éviter les risques de maladie.
- Contactez un responsable si vous constatez que les oiseaux manqueront de nourriture ou d'eau.
- Contactez un responsable pour signaler un problème.
- N'oubliez pas de cadenasser les volières si vous êtes le dernier à quitter.

Merci de respecter les consignes de fonctionnement qui sont nécessaires pour que nous puissions vous offrir des oiseaux de qualité pour entrainer vos chiens tout au long de la saison. Si vous désirez avoir une grande quantité d'oiseaux ou des oiseaux pour entrainer sur un autre terrain, contactez un responsable pour voir les possibilités de vous faire livrer des oiseaux en même temps qu'une commande pour la volière no.1. Notre mission première est cependant de fournir des oiseaux de qualité aux membres au terrain de Saint-Jean-de-Matha et non de satisfaire les besoins particuliers de tous et chacun.

Contact :

- Jean Daneau, président ACAL 514-910-6513
- Autre contact ACAL
- Jean-François Lauzon, président CEF 514-882-4680
- Olivier Carbonneau, secrétaire-trésorier CEF 514-702-0250

Nous vous souhaitons une bonne saison 2021!